

**RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU REMDH  
LE CAIRE, 10-12 JUIN 2005**

**COMPTE-RENDU  
APPROUVE PAR LE CE**

**Résumé**

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni au Caire les 10-12 juin 2005. Au cours de cette réunion, les participants ont discuté, entre autres choses, de la situation financière du REMDH en 2005, de la stratégie du REMDH, des développements majeurs intervenus dans la région euro-méditerranéenne, du processus de réforme arabe, de l'Assemblée générale du REMDH, du Groupe de travail sur la Turquie, de la plate-forme non gouvernementale Euromed, du Forum civil et des demandes d'adhésion au REMDH.

Avant la réunion, Kamel Jendoubi, Président du REMDH, Bahey El Din Hassan, membre du Comité exécutif du REMDH, Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif, et Marit Flø Jørgensen, coordinatrice-responsable du REMDH, ont participé à plusieurs réunions officielles avec le ministre des Affaires étrangères égyptien, Son Excellence Ahmed Abu El-Gheit, le Secrétaire général de la Ligue arabe, M. Amr Moussa, le Secrétaire général du Conseil National des Droits de l'Homme, Monsieur l'ambassadeur Mokhless Kotb, et le Secrétaire général des Organisations arabes des Droits de l'Homme, M. Mohammed Fayek.

Une réunion des ONG, intitulée "Les nouveaux développements concernant la question de la réforme politique en Egypte nécessitent-ils une nouvelle approche des organisations internationales de défense des droits de l'homme?", était organisée par le CIHRS (Cairo Institute for Human Rights Studies) dans l'après-midi du 8 juin, avec la participation de Kamel Jendoubi, Eva Norstroem et Klaus Slavensky, membres du Comité exécutif du REMDH, de Marc Schade-Poulsen et Marit Flø Jørgensen, membres du Secrétariat du REMDH, et de représentants d'environ 20 ONG égyptiennes.

Le 13 juin 2005 s'est tenue une réunion avec M. Traugott Schoefthaler, Directeur exécutif de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures, et Eva Nostroem, vice-présidente du REMDH, Marc Schade-Poulsen, directeur exécutif du REMDH, et Marit Flø Jørgensen, coordinatrice-responsable du REMDH. Le but de cette réunion était de se renseigner sur les activités actuelles respectives des deux organisations et d'explorer les possibilités d'une future coopération.

Par ailleurs, Eva Norstroem et Marit Flø Jørgensen ont eu l'occasion de rencontrer l'assistante de M. Traugott Schoefthaler, Madame Fadia Nahhas, responsable de la communication et de l'information de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures à la Bibliothèque d'Alexandrie, de même que Madame Ingrid Sandstroem, directrice adjointe de l'Institut suédois d'Alexandrie. L'objectif de ces deux rencontres était également de se renseigner sur les activités actuelles respectives des organisations et d'explorer les possibilités d'une future coopération.

Le 11 juin 2005, une réception était organisée au Grand Hôtel Hayatt du Caire, réunissant les membres du Comité exécutif et les amis et collègues du REMDH.



## **PARTICIPANTS**

### Membres du Comité exécutif :

Kamel Jendoubi (Président), Eva Norstroem (Vice-Présidente), Theocharis Papamargaris (Trésorier), Colm Regan (membre du CE), Rabéa Naciri (membre du CE), Klaus Slavensky (membre du CE), Bahey El Din Hassan (membre du CE), Michel Tubiana (membre du CE)

### Membres du Secrétariat:

Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif), Marit Flø Jørgensen (coordinatrice-responsable du REMDH), Sandrine Grenier (coordinatrice du REMDH à Bruxelles), Nels Lyngsoe (contrôleur de gestion du REMDH) et Sannie Nielsen (coordinatrice administrative du REMDH, rapporteur).

### Absents (excusés) :

Randa Siniora, membre du CE ; Reyhan Yalcindag, membre du CE.

## **DOCUMENTS RELATIFS À LA RÉUNION**

Documents distribués avant la réunion :

- 1.1 Agenda\_final\_sas\_FRE
- 1.2 Minutes EC Meeting\_Final\_Internal\_FRE
- 2.2.1 Secretariat Activity Report\_final\_May-05\_FRE
- 2.2.2 Web-note\_EC1305\_Iramfj\_FRE
- 2.2.3 Migration Manag Strat\_draft250505\_msp\_FRE
- 2.5 Work plan\_mfj\_FRE
- 3.4 EMHRN Euromesco\_final\_010305\_FRE
- 4.1.1 Strategyplan\_5\_msp\_FRE
- 4.1.2 Justice\_followup\_mspsla\_final\_FRE (informations de base)
- 4.4 EMHRN membership strategy\_Rabéa\_FRE
- 5.1.1 GA Agenda\_Troika\_FRE
- 5.1.2 GA Time Schedule\_sasmsp\_FRE
- 5.1.3 GA Rules of Procedures\_FRE
- 7.1 Egyptian Civil Platform Evaluation\_FRE
- 7.2 CF Lux-Final Declaration\_11 April 05\_FRE
- 7.3 PV AG 1er avril 2005\_GGD\_050530\_FRE
- 8. Turkey Position paper\_redraft\_KlausReyhan\_FRE

Documents présentés au cours de la réunion :

- 2.4 Financial Reports and Budgets\_ENGFRE
- 8.1 Comments to the Turkey Position paper\_Reyhan\_FRE

***Si vous souhaitez consulter ces documents, veuillez contacter Sannie Nielsen, au Secrétariat du REMDH : [sas@euromedrights.net](mailto:sas@euromedrights.net)***

## **ORDRE DU JOUR DÉFINITIF ADOPTÉ POUR LA RÉUNION**

### **1. Accueil**

1. Accord sur l'ordre du jour
2. Accord concernant le compte-rendu de la réunion de Londres

### **2. Rapports and Débats**

1. Rapport politique (oral)
2. Rapport d'activité du Secrétariat
3. Rapports des groupes de travail
4. Rapports financiers et budgets
5. Plan de travail

### **3. Grandes évolutions dans la région**

1. Situation en Egypte

2. Processus de Sarajevo
3. Forum du G8 pour l'avenir
4. Barcelone + 10
- 4. Stratégie du REMDH**
  1. Document sur la stratégie du REMDH
  2. Adhésion au REMDH
- 5. Assemblée générale du REMDH (Modérateur: Theocharis Papamargaris)**
  - Planification de l'Assemblée générale
  - Règles de procédures de l'Assemblée générale
- 6. Questions liées à l'adhésion**
  - Al Mezan
- 7. Forum civil**
- 8. Groupe de travail sur la Turquie**
- 9. Urgences**
- 10. Dates des prochaines réunions**
  - Réunion du CE
  - Réunion de la Troïka
- 11. Évaluation**



## **1. Accueil**

**Modérateur: Kamel Jendoubi (Président du REMDH)**

Kamel Jendoubi (Président du REMDH) a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue en Egypte à tous les membres du CE. Il a ensuite fait le point sur les réunions officielles avec le ministère égyptien des Affaires étrangères, la Ligue arabe, le Conseil national des Droits de l'Homme et l'Organisation arabe des Droits de l'Homme, et sur la réunion avec les ONG égyptiennes. Au cours des rencontres avec le ministère égyptien des Affaires étrangères et la Ligue arabe, il a été discuté du dialogue avec la société civile et de son accès aux institutions. Le propos des réunions avec le Conseil national des Droits de l'Homme et l'AOHR (Organisation arabe des Droits de l'Homme) était d'échanger des informations sur les activités en cours. La réunion avec les ONG égyptiennes, organisée par le CIHRS (Cairo Institute for Human Rights Studies) a été particulièrement appréciée par les membres du CE, qui ont estimé qu'elle constituait une bonne entrée en matière pour le débat portant sur le processus de réforme du Monde arabe.

### **Décisions :**

- L'ordre du jour de la réunion a été approuvé.
- Le compte-rendu de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité, sans modifications.

## **2. Rapports et débats**

**Modérateur : Klaus Slavensky (Membre du CE du REMDH)**

### 2.2. Rapport d'activité du Secrétariat

Marc Schade-Poulsen (Directeur exécutif du REMDH) a présenté le rapport d'activité du Secrétariat du REMDH, portant en particulier sur les difficultés financières du REMDH, les activités de la Fondation euro-méditerranéenne des Droits de l'Homme, le Forum civil et l'Assemblée générale de la Plate-Forme non gouvernementale Euromed, et le projet du REMDH sur les migrations et les demandeurs d'asile.

La situation financière du Réseau est toujours critique, en raison du peu d'empressement des donateurs. Le ministère danois des Affaires étrangères n'est malheureusement plus en mesure de financer le Réseau au titre de donateur unique, et a demandé à la Présidence de l'UE de faire appel à la générosité des Etats membres pour contribuer au soutien financier du Réseau. Les pays membres de l'UE ont manifesté un important soutien politique à l'égard du Réseau et, à ce jour, la Suède, l'Irlande et les Pays-Bas ont promis de concrétiser ce soutien par le biais de virements bancaires. Par ailleurs, le Réseau n'a pas encore reçu de réponse de la Commission européenne concernant la proposition de projet qu'il a présenté l'an dernier, sachant toutefois qu'il est présent sur la liste des candidats sélectionnés pour un deuxième tour. La Commission a promis de traiter avant la fin du mois de juillet la demande déposée par le Réseau. Des contacts ont également été établis avec le ministère français des Affaires étrangères, qui s'est montré favorable à l'idée de financer les activités du Réseau dans le domaine de la Justice. Le Secrétariat s'occupe actuellement de préparer une proposition de projet destinée au ministère français des Affaires étrangères.

Les incertitudes financières touchant le Réseau ont également eu un effet négatif sur les membres du personnel, qui ont été avertis par écrit que leur contrat prendrait fin le 1<sup>er</sup> octobre 2005.

La Fondation euro-méditerranéenne des Droits de l'Homme a lancé un appel à candidatures pour le poste de Directeur exécutif, et a accordé deux subventions.

A la suite des réunions du Forum civil et de l'AG de la plate-forme non gouvernementale, une série de mécanismes de consultation a été établie entre l'UE et la société civile.

Le projet du REMDH sur les migrations et les demandeurs d'asile est en cours avec le HCR. Le REMDH est d'avis que le coordinateur du projet soit installé au Maroc. Il est important pour le Réseau que le projet soit mené en liaison avec d'autres projets, tels le projet de la Ligue française des Droits de l'Homme et le rapport de la Fédération internationale des Droits de l'Homme sur le transit migratoire.

Sandrine Grenier (coordinatrice du REMDH à Bruxelles) a fait le compte rendu de son travail et donné des nouvelles du Bureau de Bruxelles sur la contribution du REMDH à Barcelone +10, sur l'Assemblée du Parlement euro-méditerranéen au Caire, au mois de mars, et sur les projets de la PEV concernant le Liban, l'Egypte et l'Algérie. Sandrine Grenier a également informé le CE sur les nouveaux instruments financiers de l'UE pour la période 2007-2013, qui ne prévoient pas de budget spécifique pour les questions touchant aux droits de l'homme et en vertu desquels il ne sera plus possible de recevoir des fonds sans l'accord du gouvernement. En ce qui concerne les questions régionales, Sandrine a donné des informations sur l'atelier sur la Tunisie, qui s'est tenu les 2 et 3 juin 2005 au Parlement européen, en liaison avec le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord d'Association entre la Tunisie et l'UE. Cet atelier était organisé par le Comité pour le Respect des Droits de l'Homme en Tunisie et financé par le gouvernement belge, la FIDH et le REMDH. L'atelier, qui rassemblait un grand nombre de représentants du Conseil européen, a été un succès. Aktham Naisseh, de CDF-Syrie, est venu à Bruxelles pour assister à une audience du Parlement européen sur la situation en Syrie. En conséquence de cette audience, le Parlement européen demandera au gouvernement syrien de prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation des droits de l'homme en Syrie, avant de signer l'accord d'association Syrie-UE. Au mois de mai, à Prague, Sandrine Grenier a participé à une conférence sur la politique de voisinage, avec des participants venus des pays de l'Est. Des synergies ont été créées, et plusieurs organisations tchèques se sont montrées intéressées par une adhésion au REMDH.

Marit Flø Jørgensen (coordinatrice-responsable du REMDH) a informé le CE sur la réunion relative au site Internet du REMDH, qui s'est tenue à Copenhague en avril 2005, avec des

membres du REMDH susceptibles de faire bénéficier de leur expérience le développement d'un nouveau site. Marit Flø Jørgensen a ensuite décrit la structure et le contenu de ce nouveau site. Le propos de ce nouveau site est d'accorder davantage d'espace aux questions concernant les membres du Réseau et, de manière plus générale, de faire passer des informations utiles et constructives sur le REMDH et le PEM (Partenariat euro-méditerranéen). Le site comportera un guide pratique sur le processus de Barcelone, et des informations sur les situations relatives aux droits de l'homme dans la région, en respectant les valeurs du Réseau et en les faisant connaître. L'une de ses valeurs ajoutées sera la présence de commentaires sur ces questions. Le contenu du site portera sur le PEM et la PEV (Politique européenne de Voisinage), le Moyen-Orient et les pays d'Afrique du Nord. Marit Flø Jørgensen a également encouragé les membres du CE à participer au conseil consultatif du nouveau site.

La présentation du rapport d'activité du Secrétariat a été suivie par une discussion sur le financement apporté par la Commission européenne. Certains membres ont estimé que le Réseau devait prendre en compte dans la définition de sa stratégie le manque d'intérêt de la Commission européenne à l'égard des questions relatives aux droits de l'homme. D'autres ont trouvé qu'il était important pour le Réseau, aussi bien que pour les autres ONG, d'exprimer haut et fort une grande inquiétude devant cette baisse d'intérêt de la part de l'UE.

#### **Décisions :**

- Le CE a donné son accord sur la création du nouveau site. Colm Regan (Membre du CE du REMDH) nommé (et agréé) en qualité de référent politique du site. Klaus Slavensky (Membre du CE du REMDH) et Eva Norstroem (Vice-Présidente du REMDH) se sont portés volontaires pour participer au conseil consultatif.
- Le rapport d'activité du Secrétariat du REMDH a été adopté.

#### 2.4 Rapports financiers et budgets

Nels Lyngsoe, contrôleur de gestion du REMDH, a présenté le rapport annuel du REMDH dans ses grandes lignes pour l'année 2004, la situation financière actuelle du Réseau en données chiffrées, et le budget prévisionnel pour la période allant de juin 2005 à juin 2006.

En 2004, les rentrées et les dépenses concernant les projets du REMDH sont restées dans le cadre des budgets prévus. Toutefois, le REMDH n'a pas été en mesure d'établir un bilan équilibré pour 2004. Le total des bénéfices du REMDH pour l'année 2004 est d'environ 3000 euros. Pour l'année 2005, les fonds propres devraient être d'environ 70 000 euros, ce qui n'est pas suffisant, sachant qu'ils devraient être au moins égaux aux dépenses de base du REMDH sur un trimestre. En raison de la situation incertaine du Réseau et des lettres de notification envoyées aux membres du personnel, le cabinet d'audit devra faire les réserves d'usage sur le rapport annuel, aussi longtemps que le Réseau ne sera pas en mesure d'annuler ces lettres d'avertissement.

Nels Lyngsø a ensuite présenté en chiffres la situation financière du REMDH, en fonction du financement des projets. En 2004, le REMDH affichait un excédent, alors que pour le premier semestre 2005, il accuse un déficit, dans la mesure où deux factures concernant le projet arabe des droits de l'homme, qui auraient dû être acquittées en 2004, ont été reportées sur 2005. Par ailleurs, les projets du REMDH se déroulent comme prévu sur le plan financier. Pour le budget d'exploitation, aucun déficit n'est prévu pour le deuxième semestre 2005.

Quant au budget des contributions pour la période juillet 2005-Juin 2006, Nels Lyngsø, contrôleur de gestion du REMDH, a établi un budget prévisionnel tenant compte des versements attendus, essentiellement de la part de SIDA, de la Commission de l'UE, d'Aprodev, du HCR et de Danida, ainsi que des Etats membres de l'Union.

#### 2.5 Plan de travail du REMDH

Marit Flø Jørgensen a présenté le plan de travail du REMDH pour la période allant de juin 2005 à juillet 2006, et souligné les projets liés au budget des contributions (voir 2.4 ci-dessus). Au cours de cette présentation, Marit Flø Jørgensen a également souligné la

recommandation faite par le Secrétariat du REMDH de reporter à plus tard l'Assemblée générale du REMDH, faute de crédits.

L'exposé de la situation financière et la présentation du plan de travail ont été suivis d'une discussion entre les membres du CE. Ils ont déclaré qu'ils comprenaient la proposition de reporter l'AG à plus tard. Certains membres ont suggéré que les participants acquittent eux – mêmes une partie des frais, alors que d'autres ont trouvé impossible que les participants couvrent les dépenses engagées, alors que tous les membres n'ont pas les moyens financiers de le faire. Certains membres du CE ont demandé qu'une comparaison soit faite entre le plan de travail et le budget disponible, et que les priorités soient fixées en conséquence. Ils ont également évoqué la nécessité d'inclure les frais administratifs généraux dans les propositions de projet. Il a été suggéré d'établir un groupe de travail chargé de la planification financière du Réseau, comprenant des membres du CE et, si possible, des experts extérieurs. Le rôle de ce groupe de travail serait d'établir différents scénarios et de tenter de chercher de manière pro-active des sources possibles de financement pour la REMDH. Enfin, le CE a demandé s'il était possible de comparer les revenus et les dépenses sur plusieurs années, en permettant à chacun de disposer, par exemple, des comptes de l'année précédente et de l'année en cours.

**Décision:**

- Préparer un tableau comparatif des comptes (retrées et dépenses) de l'année précédente et de l'année en cours.
- Colm Reagan, membre du CE du REMDH, nommé et agréé en tant que personne responsable de la stratégie de financement, en coopération avec la Troïka.

### **3. Grandes évolutions dans la région**

#### **Modérateur: Rabéa Naciri (Membre du CE du REMDH)**

##### 3.1 Situation en Egypte

Bahey El Din Hassan, membre du CE du REMDH, a informé le CE sur les principaux développements intervenus dans le monde arabe, et en particulier en Egypte. En Egypte, les scènes politiques ont beaucoup changé. On assiste presque quotidiennement à des manifestations, comme on n'en avait pas vu depuis les années 1950, réclamant notamment une réforme du système électoral, une nouvelle constitution, une nouvelle législation. De nouveaux groupes politiques se créent, exigeant des réformes et un plus grand respect des droits de l'homme. Les médias égyptiens sont désormais plus indépendants, et plus critiques à l'égard du gouvernement. Des programmes proposés par des ONG sont maintenant adoptés par des groupes politiques en Egypte. Toutefois, les nouveaux mouvements de rue ne se sont pas encore traduits par une nouvelle réalité politique. Un niveau minimum d'équilibre entre les ONG et le gouvernement égyptien manque encore. Divers conflits existent à l'intérieur même du gouvernement égyptien sur la manière de changer le programme et l'attitude politiques, mais l'opinion générale est qu'il faut laisser les choses comme elles sont. L'intérêt manifesté à l'égard du changement et la volonté d'écouter la voix de la société civile demeurent faibles.

Sur la base de ces développements importants dans les pays arabes, Bahey El Din Hassan (Membre du CE du REMDH) aimerait que le programme du REMDH prenne davantage en compte les réformes du monde arabe, et que cet intérêt se reflète dans les activités incluses dans le plan d'action du REMDH. Bahey El Din Hassan a également encouragé la création, au sein du REMDH, d'un groupe de travail sur le processus de réforme dans le Monde arabe, et l'ouverture d'un bureau dans le Sud, de préférence au Caire.

##### 3.2 Processus de Sarajevo

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, a informé le CE sur les suites du projet relatif au processus de réforme du Monde arabe, proposé et financé par le ministère danois des Affaires étrangères. Le projet a été mis en œuvre par le REMDH, en coopération avec le BHRN (Balkan Human Rights Network) et le CIHRS (Cairo Institute for Human Rights Studies). Deux ateliers ont été organisés, à Sarajevo et au Caire, sur la façon dont le REMDH pourrait travailler sur les réformes touchant le Monde arabe. L'idée directrice de ces ateliers était de discuter de la manière de créer un réseau en relation avec la Ligue arabe. Ces

ateliers constituaient une base commune de discussions et de contacts avec plusieurs collaborateurs potentiels. La conclusion de ces ateliers a été que le moment était mal choisi pour établir un nouveau réseau. Il a été recommandé à la place de mettre en œuvre des activités susceptibles d'apporter une valeur ajoutée, et de permettre le regroupement des forces dans la région. Certaines de ces activités pourraient être de renforcer les stratégies et la mise en réseau du mouvement des droits de l'homme, de manière à promouvoir un dialogue avec les dirigeants politiques et religieux, et aussi pour intégrer les jeunes dans le processus, par exemple en organisant une université d'été.

### 3.3 Forum du G8 pour l'avenir

Kamel Jendoubi, Président du REMDH, a fait le point sur les initiatives du Forum du G8 pour l'avenir, et résumé sa propre conception du rôle du REMDH en la matière. Le Monde arabe s'est montré très intéressé par le Forum du G8. Lors de la première réunion du G8, la plupart des ONG arabes étaient contre, dans la mesure où la démarche était considérée comme un projet américain destiné à interférer avec le Monde arabe. Aujourd'hui, l'opinion des ONG a quelque peu changé, et elle est plus nuancée. Les ONG internationales, i.e. Human Rights Watch et Amnesty International, ont manifesté très peu d'intérêt envers cette question. Les gouvernements arabes sont contre l'implication de la société civile dans le processus, et surtout celle des organisations de défense des droits de l'homme.

En ce qui concerne le rôle du REMDH dans le processus du Forum du G8 pour l'avenir, Kamel Jendoubi, Président du REMDH, souhaiterait que le Réseau soit plus actif. Les politiques de l'UE, le PEM notamment, se reflètent dans le processus, de même que la question du libre échange, par exemple, qui aura des répercussions directes sur la situation dans les pays arabes. De plus, le REMDH ne peut se contenter d'être un réseau de solidarité, il doit aussi engager des actions proactives et politiques. Les relations avec les gouvernements du Monde arabe sont importantes pour le Réseau, si l'on veut que la société civile soit davantage impliquée, et qu'elle garde le contact avec les politiques. Le dialogue avec les ONG de la région est vital pour le Réseau, dans la mesure où il renforce les capacités des ONG et contribue d'une manière plus générale au travail en réseau. Enfin, il est indispensable que le REMDH communique davantage sur ses relations avec ses divers membres et que les contacts soient plus étroits entre le Comité exécutif et les membres du réseau en général.

Les présentations faites sur la situation en Egypte, le processus de Sarajevo et le Forum du G8 pour l'avenir ont été suivies d'un débat entre les membres du CE. Plusieurs d'entre eux ont approuvé la suggestion d'organiser un groupe de travail sur le processus de réforme du Monde arabe, à la condition qu'une telle initiative ait pour objet de réfléchir sur les problèmes qui se posent et de nourrir la stratégie du Réseau. Par ailleurs, la nécessité de définir les critères de participation à un groupe de ce genre a été soulignée. D'autres ont fait remarquer qu'il n'était pas nécessaire de créer un tel groupe sur le processus de réforme, sachant que la mise en œuvre de réformes dans les pays arabes relève du mandat global du Réseau et que par conséquent, une telle préoccupation doit se retrouver dans le travail du REMDH dans son ensemble, et dans tous ses groupes de travail.

L'idée d'organiser une université d'été et d'impliquer davantage les plus jeunes dans le Réseau a été accueillie favorablement par plusieurs membres du CE. Toutefois, l'importance d'une consultation avec le groupe-cible avant d'organiser cette université a été soulignée. Il a également été suggéré d'impliquer au processus, dès le début, le groupe de travail portant sur l'éducation aux droits de l'homme.

Plusieurs membres du CE se sont déclarés favorables à l'ouverture d'un bureau dans le Sud. Cependant, il est nécessaire que le Réseau analyse avec soin le but qu'il veut atteindre en ouvrant un bureau de ce genre.

#### **Décision:**

- Le CE a reconnu que le Processus de Réforme arabe est une préoccupation-clé du Réseau, et qu'il est indispensable que les réunions des organes exécutifs du REMDH en tiennent compte.

- Un consensus s'est dégagé en faveur de l'ouverture d'un bureau dans le Sud.
- L'accord a été unanime sur l'importance et le potentiel d'une nouvelle université d'été visant les jeunes, appelés à être de futurs leaders. Il y a des leçons à tirer de l'expérience du Réseau des Droits de l'Homme dans les Balkans, de même que de celle des groupes Droits de l'Homme du Monde arabe, et du REMDH lui-même.

A plus long terme :

- Dès que la chose sera matériellement possible, le REMDH devra initier et poursuivre une stratégie active de communication, axée en partie sur le processus de réforme arabe.
- Le CE s'accorde sur le fait que le REMDH doit développer une stratégie pour intégrer des jeunes dans le travail du Réseau.
- Le REMDH doit aussi commencer à réfléchir sur l'engagement de son programme droits de l'homme par rapport aux structures éducatives, dans l'ensemble de la région.
- Dans le contexte de la réforme arabe et de la Politique européenne de Voisinage (PEV), le REMDH doit s'engager de façon proactive et bilatérale, avec les pays membres de toute la région, dans la promotion et dans l'action de groupes de pression.

### 3.4 Barcelone +10

Marc Schade-Poulsen a présenté dans ses grandes lignes le document consacré par le REMDH à Barcelone + 10, inspiré au REMDH par le 10<sup>ème</sup> anniversaire du Processus de Barcelone. Le but de ce document est d'évaluer l'impact du Processus de Barcelone sur la situation des droits de l'homme dans la région jusqu'à aujourd'hui, et de faire des propositions sur les moyens d'améliorer la promotion des droits de l'homme à l'avenir, dans le cadre du PEM. A la demande de certains membres du REMDH, ce document récapitulatif a été envoyé à tous les membres du Réseau, de façon à ce qu'ils puissent le commenter. A ce jour, un seul adhérent nous a fait part de ses commentaires.

Certains membres du CE ont fait remarquer que le manque de réponses de la part des membres du REMDH était probablement dû au fait que le document était rédigé dans une langue très technique. Il a donc été suggéré que soient établies deux versions différentes du document – une à l'intention des responsables des institutions de l'UE, l'autre à l'intention des membres du Réseau. Cette seconde version devrait utiliser un langage plus simple. Certains membres ont également souhaité que le document insiste davantage sur l'efficacité et les réussites du Processus de Barcelone, et qu'il fasse état des changements de politique de la Commission européenne dans le domaine des droits de l'homme. D'autres membres du CE ont aussi suggéré que le Processus de Barcelone devrait tenir un plus grand compte de l'interculturalisme, et recommandé que l'UE cite expressément la société civile comme un partenaire compétent en la matière.

#### **Décision :**

- Retravailler le document du REMDH "Barcelone +10", à la lumière des remarques qui ont été faites au cours de la réunion du CE.

## **4. Stratégie du REMDH**

**Modérateurs : Eva Norstroem (Vice-Présidente du REMDH) et Colm Regan (Membre du CE du REMDH)**

### 4.1 Document sur la stratégie du REMDH

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, a présenté les grandes lignes du document relatif à la stratégie du Réseau. Ce document se fonde sur les travaux de Kamel Jendoubi, Président du REMDH, et de Marc Schade-Poulsen, ainsi que sur les discussions menées au cours des réunions du CE et des réunions de la Troïka.

Tous les membres du CE ont accueilli favorablement les documents et félicité leurs auteurs pour leur bon travail. Les membres du CE ont fait quelques commentaires sur la structure et la présentation, sur les termes utilisés et sur le contenu du document. Plusieurs membres du CE avaient des remarques à faire sur le contenu si bien que, pour gagner du temps, il a été suggéré qu'ils adressent leurs commentaires par écrit au Secrétariat du REMDH, après la

réunion. Pour faire avancer les choses et pour tenir compte des commentaires des membres du CE, il a été suggéré de réunir un groupe de réflexion spécifique.

**Décision:**

- Un groupe de réflexion composé de Kamel Jendoubi (Président du REMDH), Colm Regan (membre du CE du REMDH), Rabéa Naciri (membre du CE du REMDH), Bahey El Din Hassan (membre du CE du REMDH) et Eva Norstroem (vice-présidente du REMDH) est chargé de proposer une nouvelle version de la ligne stratégique du REMDH.
- Chacun des membres du CE devra commenter directement cette seconde version.

4.2 Adhésion au REMDH (recrutement)

Rabéa Naciri, membre du CE du REMDH, a présenté un document sur la stratégie de recrutement des membres. Au cours de cette présentation, Rabéa Naciri a souligné la nécessité pour le Réseau d'établir un « état des lieux » sur la situation actuelle, et d'essayer de recruter davantage de jeunes. De plus, Rabéa Naciri a suggéré que le Réseau se montre plus pro-actif et stratégique dans son mode de recrutement. De plus, Rabéa Naciri a proposé aux membres du CE de revoir les critères d'adhésion au Réseau à titre individuel.

Les membres du CE ont accueilli favorablement le document présenté, et félicité Rabéa Naciri pour ce bon travail. Plusieurs membres du CE ont jugé utile de revoir les critères d'adhésion individuelle. La carence d'adhérents issus des pays du Nord a été soulignée par certains membres du CE, et il a été suggéré d'intensifier le recrutement auprès des pays du Nord et d'Europe orientale.

**Décision:**

- Rabéa Naciri (membre du CE du REMDH) est chargée de rédiger une nouvelle version du document relatif au recrutement, à la lumière des commentaires émis lors de la réunion, et d'y ajouter la « photographie » des adhérents actuels.

**5. Assemblée générale du REMDH**

**Modérateur: Theocharis Papamargaris (Trésorier du REMDH)**

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, a expliqué que, compte tenu de la situation financière du Réseau, le travail du Secrétariat se focalisait sur les demandes de financement et sur la collecte de fonds pour l'année à venir. Si ces demandes de financement aboutissent, le Réseau pourra mettre sur pied les nombreux projets qu'il envisage et les mettre en œuvre au cours des deux mois qui suivront, ce qui laissera peu de temps pour préparer l'AG dans de bonnes conditions. En second lieu, le Secrétariat du REMDH souffre d'un manque de place dans ses locaux actuels, et devra emménager dans de nouveaux bureaux à l'automne prochain si les fonds nécessaires sont disponibles. Enfin, le financement de l'Assemblée générale n'est pas encore assuré et, d'un point de vue pratique, il serait préférable d'organiser l'AG au printemps 2006 plutôt qu'en décembre de cette année, de sorte qu'il ne faudrait préparer qu'un seul rapport annuel.

**Décision :**

- Les membres seront informés que l'Assemblée générale du REMDH est reportée pour des raisons financières, et qu'elle se tiendra au cours du premier semestre 2006, à une date fixée lors de la prochaine réunion du CE en octobre 2005.

**6. Questions liées aux adhésions**

**Modérateur: Theocharis Papamargaris (Trésorier du REMDH)**

**Décision :**

- AL-MEZAN : le CE accepte la candidature d'Al-Mezan et recommandera à l'Assemblée générale du REMDH de ratifier cette adhésion. Al-Mezan sera informé de la décision prise.

**7. Forum Civil****Modérateur : Theocharis Papamargaris (Trésorier du REMDH)**

Marc Schade-Poulsen, Directeur exécutif du REMDH, et Kamel Jendoubi, Président du REMDH, ont informé le CE sur la 1ère Assemblée générale de la Plate-Forme non gouvernementale Euromed, qui s'est tenue en marge du Forum civil, début avril 2005. Au cours de l'Assemblée générale, il a été procédé à l'élection du Conseil d'Administration et des membres de la Plate-Forme. La Plate-Forme a reçu un accueil très favorable de la part des ministres, bien que la reconnaissance et le dialogue avec la société civile aient été réduits à leur strict minimum.

Les procédures de vote et l'organisation de l'Assemblée générale de la Plate-Forme, de même que la diversification géographique des membres du nouveau conseil élu, ont fait l'objet de vives discussions. Un membre du CE du REMDH, Bahey El Din Hassan, a entre autres exprimé son mécontentement devant le mode de scrutin et regretté son absence de transparence, en raison notamment du droit de vote accordé aux organisations et aux observateurs. De plus, Bahey El Din Hassan a regretté le manque de diversification géographique des membres du nouveau conseil d'administration de la Plate-Forme et fait remarquer qu'il était tout à fait indispensable de garantir cette diversification à l'avenir.

Kamel Jendoubi, Président du REMDH, a expliqué que l'Assemblée générale avait été organisée en même temps que le Forum civil faute de crédits. Quant à l'extension des votes aux observateurs, Kamel Jendoubi a reconnu que cette décision était malencontreuse et que lui-même y était opposé. Toutefois, a-t-il ajouté, cette décision n'a soulevé aucune objection de la part des autres membres du comité d'organisation de la Plate-Forme, ni des ONG égyptiennes. Enfin, Kamel Jendoubi, Président du REMDH, a fait part aux membres du CE de son intention de ne plus représenter le REMDH au sein de la Plate-Forme.

**Décision :**

- Le CE a désigné Michel Tubiana (membre du CE du REMDH) comme secrétaire général de la Plate-Forme, pour représenter le REMDH. Michel Tubiana consultera son organisation et informera le REMDH de sa décision.
- Le REMDH informera la Plate-Forme Euromed et la plate-forme des ONG égyptiennes des discussions du CE.

**8. Groupe de travail sur la Turquie****Modérateur: Kamel Jendoubi (Président du REMDH)**

Klaus Slavenski, membre du CE du REMDH, a suggéré qu'Eva Norstroem, vice-présidente du REMDH, et lui-même se rendent en Turquie, de façon à discuter de la question d'un groupe de travail sur la Turquie avec un groupe plus large d'ONG droits de l'homme en Turquie, l'objectif recherché étant de trouver un nombre plus important de participants pour ce groupe de travail.

Plusieurs membres du CE ont approuvé cette suggestion mais ont souligné la nécessité de discuter avec l'ensemble des ONG turques, et non avec quelques-unes seulement. De plus, plusieurs membres du CE ont insisté sur le fait que le mandat pour une telle mission devrait intervenir dans le cadre de la stratégie du REMDH et de la valeur ajoutée que le Réseau pourrait apporter à ce travail. Certains se sont montrés peu favorables à l'idée de créer un groupe de travail concernant un seul pays. D'autres ont trouvé pertinent que le REMDH dispose d'un tel groupe, considérant la situation actuelle en Turquie et le projet d'accession de la Turquie à l'Union européenne.

**Décision:**

- Le CE a mandaté Klaus Slavensky (membre du CE du REMDH) et Eva Norstroem (Vice-Présidente du REMDH) pour qu'ils relèvent tous les paramètres de la situation des droits de l'homme en Turquie, en collaboration avec Reyhan Yalcindag (membre du CE du REMDH), dans le cadre de la discussion sur les préoccupations du REMDH à cet égard y compris la valeur ajoutée du REMDH dans ce travail, et qu'ils présentent leurs conclusions et recommandations lors de la prochaine réunion du CE.

**9. Urgences**

**Modérateur: Kamel Jendoubi (Président du REMDH)**

Aucun point d'urgence n'a été soulevé lors de la réunion.

**10. Date de la prochaine réunion**

**Modérateur: Kamel Jendoubi (Président du REMDH)**

**Décision :**

- De préférence, les 6-9 octobre ; second choix, 2-4 décembre. Rabéa Naciri (membre du CE du REMDH) est chargée de vérifier la disponibilité des participants, et de confirmer la date au Secrétariat lundi prochain. Le Secrétariat se chargera de contacter les membres absents.

**11. Évaluation**

**Modérateur : Kamel Jendoubi (Président du REMDH)**

**Décision :**

Le CE devra faire circuler un formulaire d'évaluation et ses membres seront tenus de le remplir, de façon à ce que soit respectée la politique d'évaluation décidée lors de la dernière réunion du CE.